



Jean-Claude
**« Il faut
et par**

INTERVIEW
CAMILLE NEVEUX

Travail du dimanche, allocations familiales, assurance-chômage... Peut-on se passer de ces réformes, alors que d'autres pays européens les ont, eux, engagées ?

Ces derniers temps, des annonces à caractère libéral ont été faites. C'est aussi le cas des seuils sociaux, du travail de nuit... Ces discussions sont en lien avec celles tenues au niveau européen sur le budget de la France. Ce ne sont pas de bonnes réponses. La solution n'est jamais de supprimer des droits, tout ne se discute pas. Pour retrouver des marges de croissance, il faut un soutien par la consommation et par l'investissement public. La solution qui consiste à dire : « On ne peut rien faire car on est coincé avec le pacte de stabilité. Il faut alléger les coûts

Mailly, secrétaire général de Force ouvrière

un soutien par la consommation l'investissement public »

et remettre en cause les droits », ce n'est pas notre solution.

Le contrat de travail unique, faux remède ou bonne idée ?

Cette proposition n'est pas nouvelle, elle provient de quelques économistes libéraux. Ce CDI flexible aurait, dans un premier temps, tous les inconvénients de la précarité du CDD. Voilà pourquoi c'est une mauvaise idée. Le dossier a été évoqué il y a quelques années, mais il n'est pas, aujourd'hui, dans le planning des discussions avec les organisations patronales. On peut régler le problème différemment, en surtaxant en particulier les contrats précaires.

Est-ce vous, syndicats, qui bloquez tout ?

Certains le pensent : économistes et organisations patronales, voire le Premier ministre... Aujourd'hui, quand quelqu'un s'oppose, il est passéiste ou conservateur ! Évo-

quer le débat des anciens et des modernes, c'est une manière de ne pas répondre. En France, plus de 80 % des contrats sont des CDI. La flexibilité se fait sur les CDD, l'intérim et les stages. Or, la moitié des prestations versées au titre de l'assurance-chômage correspondent aux fins de contrats précaires. Il faut donc dissuader les entreprises d'avoir recours à ces contrats, en les rendant plus coûteux, avec une taxation ou un bonus-malus pour l'assurance-chômage.

Le ministre du Travail, François Rebsamen, reconnaissait hier :

« Nous sommes en échec »...

C'est une vérité. Le gouvernement doit en tirer les conséquences pour mener une politique de croissance. François Rebsamen le dit lui-même ! Mais c'est le ministre de l'Économie, monsieur Macron, qui s'occupe de tout.

C'est un « Premier ministre bis » ?

Il a trop de pouvoir. Ou il s'en donne trop...

Le contrôle des chômeurs est-il nécessaire ?

Le contrôle est prévu dans le Code du travail. Ce n'est pas choquant si c'est pour détecter des problèmes, mieux accompagner. Mais le but ne doit pas être la stigmatisation. Quand on a plus de cinq millions de chômeurs, on ne peut pas tenir ce raisonnement. Les entreprises devraient, elles, être plus contrôlées sur le travail au noir...

Le danger vient-il aussi de l'automatisation, qui touchera les classes moyennes, après les classes populaires ?

C'est le sens du progrès. Cela génère des gains de productivité : reste le problème de leur répartition... Il faut en discuter. © POUR LE JDD